



Expéditeurs : CSNPH et BDF
c/o SPF Sécurité sociale – DG Personnes handicapées
Centre Administratif Botanique – Finance Tower
Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 150
1000 Bruxelles

Monsieur Karel De Gucht
Commissaire européen
BE-1049 Bruxelles
Belgique

Nos références : CSNPH-BDF/ Ome-2011-08-24
Date : 2011-08-24
Copie à : Monsieur José Manuel Barroso, Président
de la Commission européenne

Monsieur

Le Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH) et le Belgian Disability Forum asbl (BDF) ont pris connaissance avec stupeur du contenu de vos déclarations sur le nombre soi-disant trop élevé de personnes handicapées reconnues en Belgique, relayées par le magazine HUMO le 22 août dernier.

Ces propos étaient d'autant plus heurtants qu'ils étaient assortis de silences et de sous-entendus qui leur donnaient un ton diffamatoires.

Le CSNPH et le BDF ne peuvent accepter que l'un des plus hauts responsables politiques au niveau européen tienne de tels propos qui témoignent à la fois d'une complète méconnaissance du processus d'attribution des allocations et d'autre part des réalités du marché du travail.

Le CSNPH et le BDF tiennent également à attirer votre attention sur le fait que vos déclarations telles que relayées par HUMO sont en complète contradiction avec le contenu de la Convention des Nations Unies sur les droits des Personnes Handicapées que l'Union Européenne a ratifiée en décembre 2010.

Depuis de longues années, le CSNPH demande une refonte du système des allocations afin d'en améliorer l'efficacité et la clarté. Il doit constater que le point de vue que vous avez exprimé, loin d'être constructif, est particulièrement calomnieux vis-à-vis des personnes handicapées mais aussi de toutes les personnes qui travaillent, chaque jour, pour que les intéressés perçoivent les allocations auxquelles ils ont droit, sur base d'une analyse objective de leur dossier.

C'est pourquoi, le CSNPH et le BDF vous demandent instamment de bien vouloir leur expliquer les raisons qui vous ont poussé à vous exprimer de manière aussi peu respectueuse, tant par rapport aux personnes en situation de handicap que par rapport à tous les intervenants du secteur, au niveau des services publics, des mutuelles et des associations représentatives des personnes handicapées.

Nous vous remercions pour l'attention que vous voudrez bien apporter à la présente et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du CSNPH
Le Président :



Jokke ROMBAUTS

Au nom du BDF
Le Président :



Pierre GYSELINCK